

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Samantha Morrison	Numéro de permis 2022007	Date d'inspection Le 08 avril 2022	
Nom de l'établissement Garderie Pomme de Reine		Numéro de téléphone (506) 252-2155	
Adresse 1190 Bridge Street Bathurst NB E2A 1X5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- L'air de jeux intérieur offre une variété de jeux et jouets qui sont accessibles aux enfants.
- Les registres de présences, les rapports quotidiens d'activité sont remplis quotidiennement.
- Explication et discussion par rapport aux pratiques d'évacuation des incendies.

Observation: À mon arrivée seulement les enfants de l'exploitante sont présents, des photos ont été prises ce matin avec les enfants de la garderie et ils ont quitté pour leur domicile.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 avril 2022

Date

original signé par

Samantha Morrison

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 avril 2022

Date